



## Violence conjugale dans un contexte de pandémie

Janvier à avril 2021

En raison des consignes de confinement de distanciation sociale, ainsi que du couvre-feu, les femmes et les enfants aux prises avec la violence conjugale sont particulièrement en danger durant cette pandémie. Le risque de violence conjugale augmente lors de crises notamment pendant la pandémie. Les mesures de distanciation physique et sociale destinées à limiter l'exposition à la COVID-19 réduisent également les possibilités pour les femmes d'avoir accès à du soutien et augmentent leur risque de subir de la violence au quotidien. Les conjoints violents peuvent profiter de la pandémie pour utiliser des tactiques de contrôle et d'intimidation en plus des autres comportements violents préexistants.



Par exemples:

- 1– Donner de fausses informations au sujet de la pandémie pour contrôler et effrayer la femme, par exemple dire que les maisons d'hébergement pour les femmes au prise avec la violence sont fermées, contaminées ou pleines.
- 2– L'empêcher d'obtenir des services médicaux dont elle a besoin (confisquer les clés ou la carte de santé, l'empêcher d'aller chez le médecin, etc.)
- 3– Limiter ses mouvements dans la maison ou à l'extérieur (isoler une mère de ses enfants en prétextant qu'elle montre des symptômes d'infection, etc.)
- 4– Lui refuser des articles nécessaires comme du désinfectant pour les mains, des produits nettoyants, des masques protecteurs, de la nourriture ou des médicaments.
- 5– Lui mentir en affirmant que certains articles sont en rupture de stock dans les magasins ou en ligne (contraceptifs, piles pour appareil auditif, etc.)
- 6– Utiliser la distanciation sociale et physique pour l'isoler de sa famille et ses amis et amies pendant ou même après la pandémie (en prétendant qu'elle pourrait toujours être infectée).

Le confinement diminue de façon significative les contacts des victimes avec l'extérieur et par conséquent, les possibilités de demander de l'aide. Le contexte peut exacerber les stresseurs et les réactions au stress (anxiété, angoisse, panique, etc.), ainsi que l'escalade de la violence (plus de violence, nouvelles formes de violence, augmentation de l'intensité et de la fréquence des menaces, etc.), sans oublier les problèmes de consommation de l'agresseur.

Malheureusement, pour certaines femmes, il n'est pas possible de pouvoir appeler au secours discrètement. Elles se trouvent en effet en permanence en présence de leur conjoint. C'est pourquoi l'Accalmie a mis en service une ligne pour texto seulement au **418-937-7063** afin de joindre une intervenante rapidement de façon sécuritaire et confidentiel.

**Rappelez-vous que même en temps de pandémie, de confinement ou de couvre-feu, il n'est aucunement interdit de fuir un conjoint violent, qu'importe l'heure du jour ou de la nuit.**

### **AVIS IMPORTANT**

**Veillez prendre note qu'en raison de la présente situation de pandémie (COVID-19), l'Accalmie maintient ses services d'hébergement, ainsi que l'intervention individuelle en hébergement et à l'externe 7 jours / 7, et ce 24 heures / 24.**

**Les soupers thématiques, dîners communautaires et cafés-rencontres, ainsi que l'accompagnement dans les démarches, les interventions de groupe et les points de services sont suspendus pour une période indéterminée. Nous vous aviserons de la réouverture de ces services.**

**Pour ce qui est des séances de sensibilisation et d'information, ce service reprendra dès que la situation le permettra.**

**Merci de votre compréhension.**

## Services offerts à l'Accalmie

Services 24/7  
avec ou sans hébergement  
418-986-5044  
accalmiedesiles@outlook.com

\*Écoute téléphonique.

\* Hébergement gratuit  
et sécuritaire.

\* Intervention individuelle et de  
groupe pour les femmes.

\*Support individuel  
et  
intervention  
spécifique aux enfants.

\*Orientation et référence.

\*Accompagnement dans  
les démarches.

\* Sensibilisation  
et information.

[www.maisonaccalmie.com/](http://www.maisonaccalmie.com/)

## Intervention en matière de violence conjugale en contexte de pandémie

### Comment intervenir ?

#### 1- Assurer une vigilance dans les échanges téléphoniques

- Ne pas laisser de messages; rappeler à un autre moment.
- Si la personne répond, lui demander si elle est seule, sinon; lui suggérer de changer de pièces ou de sortir à l'extérieur (prendre une marche, aller à l'épicerie, pharmacie,...).

#### OU

- Lui demander de répondre par « oui ou non » en formulant des questions en conséquence (questions fermées).
- Prévoir au besoin un code avec elle pour varier le type de réponses afin de ne pas attirer l'attention sur l'échange qui pourrait sembler artificiel .

#### 2- Estimer la dangerosité et les risques auxquels sont exposées les femmes et leurs enfants

Exemples de questions à poser:

- Avez-vous peur ?
- Votre conjoint vous a-t-il menacé ?
- Consomme-t-il ?
- A-t-il des armes ?
- Vous sentez-vous en sécurité ? Est-ce que vos enfants sont en sécurité ?

#### 3- Mettre en place un scénario de protection

- Profiter d'un moment où elle fait ses courses (épicerie, pharmacie) pour demander à la caissière d'appeler la police ou la maison d'hébergement.
- S'il y a livraison de denrées à la maison, glisser un mot d'appel ou un papier de demande à l'aide.
- Laisser une note dans la boîte aux lettres d'un voisin en qui elle a confiance.

### En tant qu'amis ou amies et membres de la famille :

Brisez l'isolement de la femme de votre entourage en gardant un contact régulier par téléphone, par appel vidéo, par courriel ou sur les réseaux sociaux. **Attention** : Vérifiez toujours si elle est seule avant d'aborder le sujet de la violence.

Choisissez un mot ou un sujet à aborder (par exemple, un souvenir d'enfance ou un voyage) au téléphone avec la femme pour qu'elle vous signale qu'elle a besoin d'aide si elle n'est pas seule.

Suggérez à la femme de ne pas avertir son conjoint si elle a l'intention de le quitter. Sa sécurité est une priorité.

Prenez connaissance des ressources locales pour pouvoir aider. Donnez-lui le numéro de téléphone de la maison d'aide et d'hébergement l'Accalmie **418-986-5044** ou encore celui de la ligne texto **418-937-7063**

Proposez à la femme de lui faire ses courses et de lui apporter pour pouvoir lui parler tout en respectant la distanciation sociale.

Acceptez d'héberger la femme et ses enfants ou aidez-la à trouver un hébergement temporaire en cas de besoin.

Faites connaître les ressources locales dans le voisinage à l'aide d'affiches ou de publications sur les réseaux sociaux.



### En tant que voisin ou voisine :

Appelez le 911 dès que vous voyez ou que vous entendez quelque chose que vous croyez être de la violence conjugale.

Prenez connaissance des ressources locales pour pouvoir aider : Maison d'aide et d'hébergement l'Accalmie au **418-986-5044** ou SOS violence conjugale au **1 800 363-9010**

Faites connaître les ressources locales dans le voisinage à l'aide d'affiches ou de publications sur les réseaux sociaux.

Établissez des contacts amicaux avec votre voisinage tout en respectant les consignes de distanciation sociale pour qu'une voisine puisse se sentir à l'aise de faire appel à vous en cas de besoin.

Suggérez à la femme de ne pas avertir son conjoint si elle a l'intention de le quitter. Sa sécurité est une priorité.